

## Programme : 4 juin 2026

---

Responsable : Dr Nathalie PREVOT BITOT, Pr Florent CACHIN

11:00 Accueil et présentation de l'atelier

11:15 Evaluation des connaissances et des pratiques professionnelles

11:45 Les risques associés aux rayonnements ionisants

- Les différentes situations à risque
- Se doter d'un référentiel commun de la définition du risque et du bénéfice/risque, valeur de dose grandeurs mesurées
- Quelles sont les situations qui impactent les risques d'exposition aux rayonnements ionisants Rappels sur les populations à risque

Détection des dysfonctionnements et les évènements (personnes, organisation)

- Les différentes situations à risque
- Dysfonctionnements devant être traités en interne données à recueillir systématiquement et justifiant un REX interne pannes de gamma caméra, contaminations surfaciques, système de déclaration, gestion de déclarations, CREX, organisation et la pluridisciplinarité ( PSRPM, radio pharmacien)
- Evènements devant être déclarés aux autorités critères de déclaration pour les évènements liés à la radioprotection des patients, matériovigilance, Identitovigilance, radio vigilance

12:30 **Pause déjeuner**

13:30 Exigences réglementaires en vigueur en matière de gestion des risques  
Périmètre d'intervention dans sa propre situation de travail

- Rappels sur les rôles et responsabilités des différents acteurs (cadre de santé, Médecin, PSRPM, PCR, Ingénieur biomédical, coordonnateur général des risques, radio pharmacien, médecin et organismes ( ARS, IRSN .....),liaisons hiérarchiques et fonctionnelles

Se situer parmi les autres acteurs dans le circuit de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants

- Rôle du médecin nucléaire et du radio pharmacien, du MERM, des infirmiers...
- Appliquer à son niveau les procédures de son établissement en matière de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants les procédures de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants, Outils d'analyse des évènements

14:30 Exigences règlementaires en matière de justification des expositions

- Principes et normes de base de la radioprotection exigences règlementaires en matière de justification des expositions
- Eléments qui doivent figurer sur une demande d'acte pour que la demande soit valable

15:30 **Pause**




15:45 Identification dans la pratique quotidienne des éléments règlementaires relatifs au principe de justification tels que mentionnés dans le CS

- Action en cas de non conformité

18:00 **Fin de l'atelier**

## Programme : 5 juin 2026

Responsable : Dr Nathalie PREVOT BITOT, Pr Florent CACHIN

- 09:00 Exigences réglementaires par rapport à l'optimisation de RP 
- Ressources humaines et matérielles
  - En fonction de la personne concernée et du type d'acte à réaliser
  - Personnes ressources. Part de chaque intervenant dans l'optimisation (pharmacien, PSRPM, MERM, PCR, Ingénieur d'application, ingénieur biomédical)
  - Guides de procédures et de bonnes pratiques; guides de procédures d'imagerie édités par les sociétés savantes (ex guides des indications, guides des procédures SFMN)
  - Protocoles locaux: Contenu d'un protocole, Rôle de ce protocole...
  - Dans quel cas faut il faire un protocole ? Comment réduire l'exposition sans modifier la qualité du résultat ?
- 10:45 Pause
- 10:30 Outils d'évaluation des pratiques professionnelles 
- Être acteur de l'évaluation des pratiques.
  - Être acteur de l'amélioration des pratiques méthodes disponibles (audit, pratiques de certification, veille documentaire), différents outils d'évaluations, certification, audits cliniques. Comment évaluer ?
  - Quoi évaluer ? NRD, CREX, REX, inspections ASN, ARS, ANSM, HAS.
  - Être acteur de l'évaluation, améliorer des protocoles : prise en compte des résultats de l'évaluation des pratiques, améliorer sa pratique.
  - Expériences pouvant servir de modèles, situations types.
  - Notions complémentaires spécifiques
- 12:00 La radiothérapie interne vectorisée 
- Particularités de la radiothérapie interne vectorisée
  - Réglementation
  - Bonnes pratiques
- Impact sur le public et l'environnement de la pratique de médecine nucléaire
- Bénéfices et risques de la médecine nucléaire
  - Réglementation, bonnes pratiques
  - Impact des effluents
- 13:00 Pause déjeuner
- 14:00 La transposition de la directive Euratom 2013/59
- Evolution probables liées à la transposition de la Directive
  - Présentation de la Directive et des textes parus et en préparation
- 14:30 Questionnaire d'évaluation finales
- 15:00 Fin de l'atelier

Session A 

Session B 

Session C 

# LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS EN MEDECINE NUCLEAIRE

ACORAMEN - Organisme DPC Courriel :  
contact@acoramen.fr  
N° SIRET 81466291200017 -  
Code APE 8559A  
N°d'identification DIRECCTE : 76340891434  
N° ODPC : 9721.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément  
de l'État.  
ACORAMEN étant l'organisme reconnu par  
l'ANDPC, les documents officiels seront  
obligatoirement à son entête.  
Certifié Qualiopi

ACORAMEN :

75 rue Professeurs Truc  
34090 Montpellier  
Tél. 04 67 79 89 00  
Courriel : contact@acoramen.fr

Toute correspondance doit être adressée à  
ACORAMEN.

Inscription	Accès à la formation	Objectifs	Informations Supplémentaires
<p>Modalité d'inscription : sur demande d'accès Bulletin d'inscription disponible en ligne.</p> <p>Coût de la formation : 900 € TTC.</p> <p>Règlement par CB ou règlement possible par virement sur le compte :</p> <p>IBAN : FR76 3000 3016 2400 0201 1153 413 BIC : SOGEFRPP</p>	<p>MAISON DE LA MEDECINE NUCLEAIRE,</p> <p>4 rue Barthélémy 92120 Montrouge Bâtiment B   5 ème étage</p> <p>Métro Mairie Montrouge ligne 4</p>	<p>Optimiser les stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies aiguës et chroniques, améliorer la radioprotection en conformité avec l'article L 1333 11 du code de la santé publique et satisfaire à l'obligation de formation décennale en radioprotection</p> <p>S'inscrire dans une démarche de gestion des risques, respecter la réglementation</p> <p>Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions</p> <p>Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation de la radioprotection des patients</p> <p>Analyser sa pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques, de la justification des expositions et de l'optimisation de la radioprotection pour l'améliorer</p>	<p><b>Pré-requis:</b> Etre médecin nucléaire formé en physique fondamentales des rayonnements technologie de l'imagerie nucléaire, règles de base de la radioprotection et notions de législation et de réglementation ou pharmacien ou Biologiste ou cardiologue ou rhumatologue ou physicien médical</p> <p><b>Accessibilité aux personnes handicapées :</b> Pour les personnes en situation d'handicap nous écoutons vos besoins pour y répondre de manière favorable</p> <p><b>Durée effective :</b> 12h</p> <p><b>Délai d'inscription :</b> En fonction du planning , calendrier annuel</p> <p><b>Méthodes pédagogiques :</b> Expérientielle, affirmative et expositive</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b> Pré et post test</p> <p>Version 2</p>

## Orientation

En conformité avec l'arrêté du 31 juillet 2019 fixant la liste des orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé de 2023 à 2025

\*Médecins spécialisés en médecine nucléaire :  
104 : Expertises diagnostiques